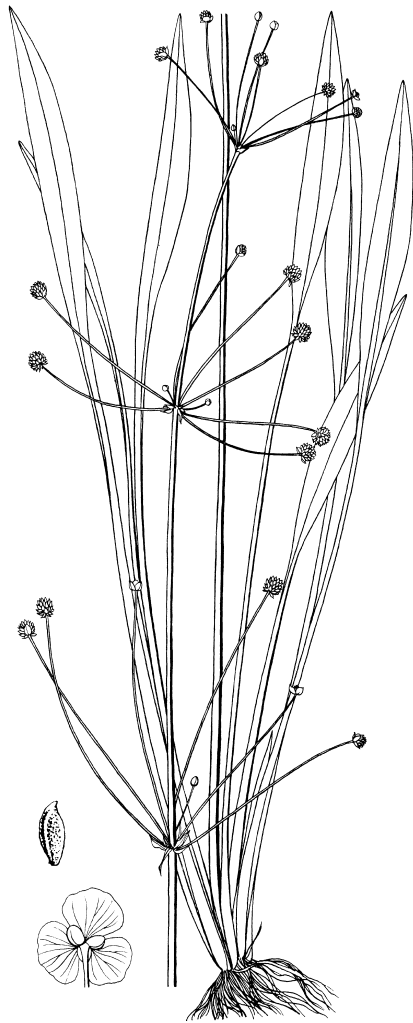


CR *Baldellia ranunculoides* (L.) PARL. – Baldellie fausse renoncule – *Alismataceae*

Synonymes: *Echinodurus ranunculoides* (L.) ENGELM., *Alisma ranunculoides* L.



Tiré de
HESS & AL. 1976-1980

Description

Plante de 50-30 (60) cm de haut, vivace, dressée, non ramifiée. Feuilles toutes radicales, les immergées rubanées et caduques, les flottantes et les aériennes étroitement lancéolées, rétrécies en un long pétiole. Fleurs de 0.8-1.5 cm de diamètre, à longs pédicelles (réfléchis à la maturité du fruit), en ombelle simple ou sur 2-4 verticilles multiflores superposés. 6 tépales, les externes verts, un tiers plus courts que les internes, ceux-ci blancs ou roses, à base jaune. Étamines 6, nombreux méricarpes d'environ 2 mm réunis en glomérule. Floraison 6-8. Chromosomes $2n = 14, 16, 18, 22, 30$.

Espèces semblables: jeunes plantes d'*Alisma lanceolatum* WITH. (flûteau lancéolé) et d'*A. gramineum* LEJ. (flûteau graminée), nombreux carpelles libres disposés en couronne (et non en glomérule).

Écologie et sociologie

La baldellie fausse renoncule est rare mais forme souvent des groupes denses sur des sols boueux ± riches en bases, pauvres ou modérément pourvus en nutriments, limoneux à sablonneux, dans les situations chaudes et humides de basse altitude. Elle croît sur des rives inondées à faible profondeur, ou s'asséchant temporairement, dans des bras morts, des étangs et des fossés. Elle est très peu compétitive et succombe rapidement à l'ombre ou à la dynamique naturelle. Sur les côtes nordiques elle colonise également des gravières mouillées et apparaît même sur des sols salins.

Collinéenne, l'espèce se trouve actuellement uniquement à 432 m d'altitude en Suisse (elle descend jusqu'au niveau de la mer sur les côtes).

Baldellia ranunculoides est caractéristique de l'*Hydrocotyle-Baldellion* DIERS. et TX. in DIERS. On la trouve normalement avec *Littorella uniflora* (L.) ASCH., *Samolus valerandi* L. et *Pilularia globulifera* L. Mais ces espèces sont gravement menacées et en cours d'extinction en Suisse, au point qu'elles n'apparaissent plus ensemble. Milieu naturel: 2.1.3

Valeurs indicatrices: F4wR3N2H3D5L4T4K1.

Particularités de l'espèce

Ce géophyte est cultivable et facile à multiplier végétativement (prendre garde aux escargots).

Distribution générale et menaces

Cet élément floristique ouest-méditerranéen et (sub)atlantique a son centre de répartition en Europe occidentale. Une aile de l'aire suit la côte atlantique par les Îles Britanniques, la mer du Nord et la mer Baltique jusqu'au sud de la Norvège et de la Suède, ainsi qu'au Gotland. L'autre aile, méridionale, suit la côte africaine de la Méditerranée jusqu'en Tunisie, puis remonte par la Sardaigne et le centre de l'Italie jusqu'en Dalmatie (HR). En outre des stations isolées se trouvent aux Açores, en Espagne, sur les côtes françaises de la Méditerranée, dans le sillon Rhône-Saône avec le Jura, en Corse (F) et dans le sud de l'Italie. Finalement un avant-poste oriental isolé se trouve en Argolide (Grèce).

Stations les plus proches: départements de l'Ain (entre autres Marais de Divonne), du Jura et d'Île de France, (F), Piémont et Frioul (I).

Menaces: l'espèce a régressé à maints endroits par suite de la destruction de biotopes, du drainage et de la dynamique naturelle de la végétation. Le degré de menace en Europe est mal connu pour l'instant, mais l'espèce est en tout cas tenue pour non menacée au Danemark et en Grande Bretagne.

Statut de protection

CH: Liste rouge.

Distribution et menaces en Suisse

À l'exception d'une station entretemps éteinte près de Saillon (VS), la baldellie a toujours été cantonnée dans l'ouest du Plateau à partir de Wangen a. A. (BE, SO). Elle se trouvait surtout dans la région des Trois Lacs (VD, FR, BE) et dans le canton de Genève. Il ne reste plus actuellement que quatre stations autour du lac de Neuchâtel: entre Yverdon et Yvonand, à l'ouest de Portalban (VD), sous Chabrey (FR) et près du canal de la Thielle (BE).

Menaces: L'espèce a fortement régressé avec la correction des eaux du Jura, la conversion des marais en terres agricoles, la rénovation des canaux et des fossés, la dynamique naturelle, l'augmentation de l'ombre et l'eutrophisation. Elle est aujourd'hui menacée d'extinction. Des quatre populations, trois sont gravement menacées et l'ensemble des stations doit totaliser moins de 200 individus. Sans mesures adéquates, l'espèce se sera probablement éteinte chez nous d'ici 10-20 ans.

Évolution des populations: recul modéré à fort.

Responsabilité

Dans le Jura français voisin déjà l'espèce est un peu plus fréquente, mais la Suisse possède les avants-postes orientaux d'Europe centrale. La responsabilité du pays à l'échelle internationale est donc moyenne.

✉ Christoph Käsermann

Menaces

- rénovation des fossés (bétonnage, nettoyages, remblais, etc.)
- fermeture du tapis d'herbes, dynamique naturelle
- assèchement
- eutrophisation (directe, par l'air, la route ou les inondations)
- piétinement
- construction, sentiers didactiques, etc.
- régulation du niveau des eaux
- embroussaillage, ombre croissante
- populations restreintes et isolées

Mesures

- conserver impérativement les stations actuelles; chercher des compromis avec d'autres projets existants (p. ex. les barrières pour amphibiens le long de la route cantonale près d'Yverdon)
- maintenir ouverts les fossés favorables mais qui sont envahis d'herbe (p. ex. le long du chemin entre Portalban et Cudrefin); continuer de «perturber» des zones ouvertes à la faucheuse
- creuser de nouveaux biotopes un peu plus profonds pour des espèces aquatiques pionnières (seulement dans des formations végétales banales)
- poursuivre les efforts contre l'eutrophisation des lacs; créer des zones tampon
- clôturer au besoin; panneaux d'information (p. ex. le long d'un sentier didactique)
- toujours vérifier préalablement qu'il n'y ait pas d'espèce menacée dans la zone prévue (tout particulièrement le long du lac de Neuchâtel); contacter les spécialistes (p. ex. de Champ Pittet) dès la planification
- tendre à une plus forte dynamique des trois lacs
- débroussailler; faire des coupes de mise en lumière (p. ex. à moyen terme près de canal de la Thielle)
- protection de toutes les stations (plan de zones); contrôles réguliers; continuer la prospection détaillée des stations potentielles (p. ex. fossés le long des chemins et des routes autour du lac de Neuchâtel); initier rapidement un projet de conservation: multiplication *ex situ* et réintroductions dans des stations favorables de la rive sud du Lac de Neuchâtel; garantir le suivi de l'efficacité des mesures

Bibliographie

HESS, H.E., E. LANDOLT & R. HIRZEL (1976-1980): *Flora der Schweiz und angrenzender Gebiete*. 3 vols, 2690 pp. 2. ed., Birkhäuser Verlag, Basel.

CR *Baldellia ranunculoides* (L.) PARL. – Baldellie fausse renoncule – *Alismataceae*

JU 1	PL 2	AN 3	AIO 4	AIE 5	AS 6
EX	CR		EX		

F	D	FL	A	I
	2/EN			CR

Monde	CH
	CR/E

